

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 82 (1941), p. 81-84

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__81_0

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1941

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MARS 1941

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. DE MARCÉ, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 15 JANVIER ET 19 FÉVRIER 1941.
NÉCROLOGIES : MM. G.-H. RISLER, ALLEMANDET, DESTREM.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. DECUGIS : « SUR LA STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. DE MARCÉ, PRÉSIDENT.
PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES DES 15 JANVIER ET 19 FÉVRIER 1941.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulurie, sous la présidence de M. DE MARCÉ, Président, qui annonce que, par suite des formalités administratives à remplir auprès de la censure allemande de Paris, le Journal de février n'a pas encore pu être distribué, le Journal de mars sera également retardé.

NÉCROLOGIES : MM. G. H. RISLER, ALLEMANDET, DESTREM.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Georges RISLER, ancien président, dans les termes suivants :

MES CHERS COLLÈGUES,

Notre vénéré ancien président, Georges Risler, assistait encore à notre avant-dernière séance. Je l'avais accompagné jusque chez lui et rien ne pouvait faire prévoir sa brusque disparition. Dans mon allocution d'entrée en fonctions, j'avais évoqué sa belle carrière : président du Musée social en 1922, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1930, président de l'Union des Sociétés de Crédit immobilier, j'avais dit qu'il a été notre plus haute autorité sociale.

En 1939 encore, dans son rapport du Conseil supérieur des Habitations à bon marché, lui, l'apôtre du logement populaire, se plaignait amèrement de la médiocrité du budget, 200 millions en 1939, consacrés par la France au remplacement par des maisons salubres des taudis qui sont la honte de nos grandes cités, et qu'on retrouve à l'origine de tous les fléaux sociaux qui minent notre race.

Comme l'a dit M. Jules Méline, dans sa belle préface de l'ouvrage de M. Georges Risler, paru en 1923 : *Le Travailleur agricole français*, celui-ci, par ses publications

remarquables a été « l'incarnation du Musée social, de cette Académie libre qui répand sur tous les problèmes économiques et sociaux des flots de lumière ».

Dans ce *Travailleur agricole français*, on lit : « Nous, agriculteurs, devons mettre en premier lieu cette « encyclopédie agricole, cette revue générale et approfondie des sujets qui absorbent l'attention des amis de la terre, de tous ceux qui suivent pas à pas l'immense évolution qui s'accomplit dans la profondeur de nos campagnes ».

Dans *Le Travailleur agricole français*, on trouve la passion de la terre, l'amour des agriculteurs.

Et l'arbre a porté ses fruits.

« A la date du 31 décembre 1937, les avances attribuées par la Caisse nationale de Crédit agricole atteignaient 4.565 millions de francs, malgré les réductions de plus de 1.473 millions effectués sur les demandes. Le crédit à moyen terme de la loi du 5 août 1920 s'est, comme le crédit immobilier à long terme, très largement développé. Ces prêts à moyen terme de la loi du 30 mars 1931, consentis au taux de 3 % aux jeunes agriculteurs, offrent un intérêt social particulier puisqu'ils contribuent à fixer les agriculteurs à la terre. »

Mais M. Georges Risler ne s'en est pas tenu là et il a étendu son apostolat vers les villes, vers la crise du logement en général.

C'est grâce à son action incessante que les ressources des sociétés d'habitations à bon marché se sont développées.

Comme l'a dit M. Arnauné dans son éloge d'Alexandre Ribot, l'interposition de société de crédit à forme anonyme entre les emprunteurs et l'État présente pour celui-ci un avantage capital. Elle décharge l'Administration du soin difficile et délicat de suivre le recouvrement des annuités sur un grand nombre de petits débiteurs; elle prévient les sollicitations qui lui seraient certainement adressées et empêche que les avances consenties par l'État ne dégénèrent en simples dons.

Ces sociétés ont obtenu, en effet, depuis 1908 des résultats très importants, malgré les crédits si minimes accordés en 1939.

La Commission d'attribution des prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations aux offices publics, aux sociétés d'habitations à bon marché, dispensaires et sanatoria, en vertu des lois du 10 août 1908 (loi Ribot), de 1922, 1928 et 1934 — commission dont j'ai fait longtemps partie — a attribué à ces organismes, qui sont au nombre de 1.577, des prêts s'élevant au 31 décembre 1938, depuis 1922, à 6.022.306.200 francs.

La majeure partie des prêts effectués au 31 décembre 1938 s'est élevée à près de 3 milliards pour les offices publics. Sur ce total de 6.022 millions, il a été annulé depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1938, 726 millions, de sorte que le total des sommes utilisées ou restant à utiliser est ramené à 5.296 millions.

Je verrai toujours M. Georges Risler, président les déjeuners des Sociétés de Crédit immobilier où il faisait la guerre aux taudis en réclamant pour ces sociétés des efforts budgétaires plus grands.

Alsacien, issu d'une vieille famille industrielle de Mulhouse, il avait assumé pendant vingt sept ans, jusqu'à 1902, la direction d'un établissement industriel en Normandie.

A cette époque, il vint à Paris où toujours préoccupé du sort des ouvriers qu'il avait occupés et de celui de leur famille, il s'adonna aux œuvres sociales sous l'égide de Jules Siegfried, Cheysson, Georges Picot, Léon Bourgeois, à la mort duquel il devait devenir président du Conseil de l'Alliance d'Hygiène sociale, Alexandre Ribot qui fut aussi un des promoteurs de la Société de Législation comparée.

Président du Musée social en 1922, à la mort de Jules Siegfried, son activité sociale ne se ralentit jamais.

Il a pris une part importante à l'amélioration du logement populaire :

Président de l'Union nationale des Fédérations d'organismes d'habitations à bon marché, de l'Union des Sociétés de Crédit immobilier de France et d'Algérie;

Fondateur et Président de la Société centrale de Crédit immobilier de Paris, grâce à laquelle 11.500 familles sont sorties du taudis parisien pour devenir propriétaires de leur maison et de leur jardin dans les départements de Seine et Seine-et-Oise, avec 457 millions de prêts en cours;

Président de la Section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social qui, depuis 1907, s'est efforcé de remettre en honneur l'urbanisme et préparé les lois de 1919

et 1924 sur les plans d'aménagement et d'extension des villes, projets présentés dès 1909 par Jules Siegfried;

Président de la Commission des finances du Comité national de défense contre la tuberculose qui, depuis la guerre, a fondé plus de 600 dispensaires, 73 sanatoria et préventoria pour enfants de 12.000 lits;

Président de la Commission de l'École des infirmières visiteuses du Comité national où 90 jeunes filles reçoivent pendant deux ans les leçons conduisant au diplôme d'État; 67 élèves logées à l'École du boulevard Raspail;

Président, depuis la mort de Léon Bourgeois, de l'Alliance d'Hygiène sociale;

Président du Conseil supérieur de la Natalité, de la Section d'hygiène, vice-président de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, 35.000 adhérents, laquelle Alliance, sous la plume de Paul Haury, professeur agrégé de l'Université, a fait paraître une brochure si inquiétante, intitulée : *Justice pour la famille, ou la France est perdue* ;

Président de la Section d'hygiène du Musée social où a été mise à l'ordre du jour, dès 1916, la grave question de l'accroissement de la syphilis et du remède spécifique alors découvert;

Vice président de la Ligue nationale contre le péril vénérien, 470 dispensaires antivénéériens.

Et à la suite de cette campagne a été créée, au ministère de l'Hygiène, la Commission de prophylaxie des maladies vénériennes.

Dans tous les domaines sociaux, M. Georges Risler a réalisé ses projets et s'est préoccupé des familles nombreuses.

Dans son rapport au Conseil supérieur des Habitations à bon marché en 1917, M. Risler a constaté que « les familles nombreuses sont généralement le plus mal logées et paient, de ce fait, un désastreux tribut à la mortalité infantile encore si élevée dans notre pays où elle dépasse 6 %. Or, si nous sommes riches en vieillards, nous sommes dangereusement pauvres en enfants et nous devons au moins faire tout au monde pour conserver ceux que nous possédons ».

La natalité française, après avoir diminué lentement pendant soixante ans, subit un véritable effondrement depuis cinq ans. Le nombre des naissances est tombé de 1.044.000 en 1868 à 748.000 en 1930, à 638.000 en 1935. Cette chute va-t-elle se poursuivre?

L'excédent des décès sur les naissances qui a atteint près de 20.000 en 1935, va-t-il se maintenir ou même augmenter?

Question vitale pour la France.

Travail, famille, patrie.

Georges Risler n'a pas été seulement un apôtre, il a été précurseur. Le Maréchal, chef de l'État français, ne vient-il pas de dire, le 17 mars 1941, après avoir parlé de la retraite des vieux travailleurs, qu'il va tenter de résoudre le grand problème de l'habitation.

En finissant, nous avons à cœur de témoigner à M^{me} Georges Risler nos sentiments de condoléances dans le deuil qui vient de l'atteindre.

Son fils, notre collègue, prisonnier de guerre, sait-il seulement que son père est mort? Sa triste situation a contribué, sans aucun doute, à la fin brutale de son père disparu en pleine vigueur intellectuelle à quatre vingt sept ans, à la fin d'une magnifique carrière consacrée entièrement aux œuvres, au bien public.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président indique que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont donné lieu à aucune observation. En conséquence, MM. GASQUIEL, BANES, MILHAUD et PROT sont élus membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature de :

M. André LAUREAU, ingénieur, 11, rue Parmentier à Neuilly-sur-Seine, présenté par MM. Divisia et René Roy.

M. Jean LAUREAU, licencié ès sciences, membre de l'Institut des actuaires français, chef du service des Assurances, groupe de la Compagnie d'Assurances générales sur la vie, 10, square Desaix, Paris (15^e), présenté par MM. Divisia et René Roy.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Le Secrétaire général annonce que la maison Berger-Levrault, de Paris, chargée, comme éditeur de notre Journal, de faire les démarches auprès de la censure allemande, a reçu, le 24 février le questionnaire demandé par elle; malgré de nombreuses réclamations, il n'a, à ce jour, reçu aucune communication relative à l'autorisation demandée.

Il indique que le Trésorier se plaint à nouveau, au sujet de la rentrée des cotisations dues statutairement dès les premiers jours de janvier, et il demande à tous nos collègues leur versement des cotisations de 1941 et antérieures, s'il y a lieu, au compte de chèque postal 789 16, Société de Statistique de Paris, par chèque bancaire ou tout autre moyen à leur convenance au nom de la Société de Statistique.

M. BARRIOL signale une étude de notre collègue M. MOINE, en collaboration avec le Dr LESAGE, sur « l'Influence comparée du milieu familial sur la mortalité infantile, à Paris, en France et en Angleterre.

Notre Président, M. DE MARCÉ, a fait don à notre bibliothèque d'un de ses ouvrages, qui ne se trouve pas en librairie : *Les conditions du travail et le régime communiste en Russie.*

Le Secrétaire général indique que, grâce à l'obligeance de notre collègue M. AMY, il a constitué le dossier à envoyer aux autorités occupantes pour le fonctionnement de la Société. Les statuts doivent être traduits en allemand et envoyé en quatre exemplaires à l'appui de quatre demandes (deux en français, deux en allemand) à faire parvenir à la Préfecture de la Seine, démarche que M. E. MICHEL veut bien faire.

COMMUNICATION DE M. DECUGIS : « SUR LA STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ».

M. le Président donne la parole à M. DECUGIS pour le développement de sa communication sur « la Statistique des sociétés commerciales », qui est accueillie avec le plus vif intérêt.

M. le Président, après avoir remercié l'orateur, donne la parole à MM. BARRIOL, DALSACE, P. NEYMARCK, HUBER, PUPIN, DIETERLEN, DAMOISEAU et MAX LAZARD qui demandent quelques précisions ou font des observations qui seront reproduites à la suite de la communication.

Après les réponses de M. DECUGIS, M. le Président remercie à nouveau l'orateur et les collègues qui ont pris part à la discussion et lève la séance à 19 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Victor DE MARCÉ.
